

MARCHÉS PUBLICS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Commune de Riec sur Bélon



MARCHE DE PRESTATIONS

Mission de maîtrise d’ouvrage déléguée (mandat) à caractère
administratif, juridique, financier et technique

ACTE D'ENGAGEMENT

(A.E)

A - IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE DE DROIT PUBLIC

Pouvoir adjudicateur : commune de Riec sur Bélon 04 rue FCADORET 29340 Riec sur Bélon

Objet du marché : Mission de maîtrise d'ouvrage déléguée (mandat) à caractère administratif, juridique, financier et technique.

Marché n° : 2016 05

Personne signataire du marché : monsieur Sébastien MIOSSEC, Maire

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 de la réglementation des marchés publics: madame Luce COTTEN

Références du comptable assignataire de la dépense : Trésorerie de Quimperlé 3 Venelle du Pouligoudu, 29300 Quimperlé

Nomenclature communautaire : La classification principale conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPL), est :

- 71000000-8 services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection
- 79112000-2 services de représentation légale

Marché passé selon une procédure adaptée propre à la personne publique, en application de l'article 28 du code des marchés publics.

B — CONTRACTANT

Je soussigné,

.....
.....
.....
.....

Après avoir pris connaissance des clauses administratives particulières présentes dans la convention de mandat et des documents qui y sont mentionnés

Après avoir pris connaissance de la liste des adhérents du groupement,

M'ENGAGE à produire, si mon offre est retenue et si je ne les ai pas déjà fournis à l'appui de mon offre, les pièces prévues aux articles L. 8222-1 et D. 8222-5 ou D. 8222-7 du Code du travail et les certificats fiscaux et sociaux mentionnés à l'article 46 de la réglementation des marchés publics dans un délai de 10 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui m'en sera faite par la personne signataire du marché.

M'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées par chaque adhérent dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de consultation.

(page à remplir par les groupements conjoints)

B - CONTRACTANTS

Nous soussignés,

M

M

M

Après avoir pris connaissance des clauses administratives particulières présentes dans la convention de mandat et des documents qui y sont mentionnés

Après avoir pris connaissance de la liste des adhérents du groupement ;

NOUS ENGAGEONS à produire, si notre offre est retenue et si nous ne les avons pas déjà fournis à l'appui de notre offre, les pièces prévues aux articles L. 8222-1 et D. 8222-5 ou D. 8222-7 du code du travail et les certificats fiscaux et sociaux mentionnés à l'article 45 ORD de la réglementation des marchés publics dans un délai de 10 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui nous en sera faite par le pouvoir adjudicateur.

NOUS ENGAGEONS sans réserve, en tant que prestataires groupés conjoints, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées par chaque adhérent et qui nous concernent respectivement dans les conditions ci-après définies.

L'Entreprise, mandataire des entrepreneurs groupés, conjoints, est solidaire de chacun des membres du groupement.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de consultation.

(page à remplir par les groupements solidaires)

B - ENGAGEMENT DES CANDIDATS

Nous soussignés, M

M

M

Après avoir pris connaissance des clauses administratives particulières présentes dans la convention de mandat et des documents qui y sont mentionnés,

Après avoir pris connaissance de la liste des adhérents du groupement,

NOUS ENGAGEONS à produire, si notre offre est retenue et si nous ne les avons pas déjà fournis à l'appui de notre offre, les pièces prévues aux articles L. 8222-1 et D. 8222-5 ou D. 8222-7 du code du travail et les certificats fiscaux et sociaux mentionnés à l'article 45 ORD de la réglementation des marchés publics dans un délai de 10 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui nous en sera faite par le pouvoir adjudicateur.

NOUS ENGAGEONS sans réserve, en tant que prestataires groupés solidaires, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées par chaque adhérent dans les conditions ci-après définies.

L'Entreprise, est le mandataire des entrepreneurs groupés solidaires.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de consultation.

C - PRIX

Les modalités de variation des prix sont fixées dans la convention de mandat.

Les prestations sont rémunérées par application de prix globaux forfaitaires énumérés dans la décomposition du prix global et forfaitaire fourni par le candidat, qui sera annexée au présent acte d'engagement dès sa signature.

Les annexes n° au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations qu'il est envisagé de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations qu'il est envisagé de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

- montant hors T.V.A. euros (en chiffres)
- T.V.A. au taux de..... %, soit euros (en chiffres)
- montant T.V.A. incluse euros (en chiffres)
- euros) (en lettres)

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations qu'il est envisagé de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, après avoir demandé en cours de réalisation des prestations leur acceptation et l'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance les concernant au pouvoir adjudicateur ; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Nature de la prestation	Montant H.T.	TVA au taux %	Total T.T.C.
 € €
 € €
 € €
Total			

Le montant total de la créance qui pourra être présentée en nantissement ou être cédée, est ainsi de € : euros T.V.A incluse.

D - DELAIS / DUREE

Le délai d'exécution des prestations est précisé dans la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée. Il est lié au planning des prestations à accomplir dans la vie du marché, en accord avec le prestataire.

La durée du marché est de **30 mois** à compter de sa notification.

E - PAIEMENT

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit :

(Si paiement sur un seul compte)

Du compte ouvert au nom de

Domiciliation

Adresse

Code banque

Sous le numéro

Code BIC

IBAN

(Cas d'un groupement de prestataires solidaires)

Les soussignés, autres que le mandataire, donnent à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leur sont dues en exécution du marché par voie de virement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis à vis des entrepreneurs groupés solidaires.

(Si paiement sur plusieurs comptes)

En ce qui concerne l'exécution des prestations ci-après nommées

Du compte ouvert au nom de

Domiciliation

Adresse

Code banque

Sous le numéro

Code BIC

IBAN

(Cas d'un groupement de prestataires solidaires)

Les soussignés, autres que le mandataire, donnent à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leur sont dues en exécution du marché par voie de virement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis à vis des entrepreneurs groupés solidaires.

En ce qui concerne l'exécution des prestations ci-après nommées

Du compte ouvert au nom de

Domiciliation

Adresse

Code banque

Sous le numéro

Code BIC

IBAN

(Cas d'un groupement de prestataires solidaires)

Les soussignés, autres que le mandataire, donnent à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leur sont dues en exécution du marché par voie de virement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis à vis des entrepreneurs groupés solidaires.

En ce qui concerne l'exécution des prestations (ou lots suivants

Du compte ouvert au nom de

Domiciliation

Adresse

Code banque

Sous le numéro

Code BIC

IBAN

(Cas d'un groupement de prestataires solidaires)

Les soussignés, autres que le mandataire, donnent à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leur sont dues en exécution du marché par voie de virement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis à vis des entrepreneurs groupés solidaires.

Toutefois, le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Les paiements seront effectués en EUROS.

Rayer les mentions inutiles

J'affirme, sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à mes torts exclusifs, ne pas tomber :

J'affirme, sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à ses torts exclusifs,

que la société/le groupement d'intérêt économique, pour lequel j'interviens, ne tombe pas :

Nous affirmons, sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à nos torts exclusifs, ne pas tomber :

Nous affirmons, sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à leurs torts exclusifs, que les sociétés pour lesquelles nous intervenons ne tombent pas :

sous le coup des interdictions énumérées à l'article 45 de la réglementation des marchés publics concernant les liquidations, faillites personnelles, les infractions au Code général des impôts, les interdictions d'ordre législatif, réglementaire ou de justice.

Les déclarations similaires des sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

Fait en un seul original

A

Le

Mention(s) manuscrite(s) "Lu et approuvé"

Signature(s) du (des) prestataire(s)

F - REPONSE DE L'ADMINISTRATION

La présente offre est acceptée :

Le membre du groupement :

G - CADRE POUR FORMULE DE NANTISSEMENT OU DE CESSION DE CREANCES (1)

Formule d'origine

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché (2)

La partie des prestations évaluées à

..... € (en lettres) que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct.

la partie des prestations évaluées à

..... € (en lettres) et devant être exécutées par en qualité de :

co- traitant III

sous-traitant

A

Le

Signature, (3)

Annotations ultérieures éventuelles

La part des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée à :

€ (en lettres)

A

Le

Signature,(3)

(1)A remplir par la collectivité en original sur une photocopie.

(2)Rayer la mention inutile.

(3)Date et signature originales.

H - NOTIFICATION DU MARCHE AU TITULAIRE

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire.

Elle consiste en la remise d'une copie du marché au titulaire.

Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.

En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

(reçu à titre de notification une copie du présent marché)

A.....,le

ANNEXE A L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE SOUS-TRAITANCE(1)
Demande d'acceptation d'un sous-traitant et d'agrément des conditions de paiement du
contrat de sous-traitance(2)

ANNEXE N° 1

MARCHE / ACCORD-CADRE

Titulaire

Objet

PRESTATIONS SOUS TRAITÉES

Nature

Montant T.V.A. comprise •
..... (€)

SOUS-TRAITANT

Nom, raison ou dénomination sociale :

Entreprise individuelle ou forme juridique de la société :

Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :

Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers

Adresse

Compte à créditer (établissement de crédit, agence ou centre, numéro de compte) :

CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

Modalités de calcul et de versement des avances et acomptes :

Date (ou mois) d'établissement des prix :

Modalités de variation des prix

Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :

COMPTABLE ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS:

Trésorerie de Quimperlé

Le pouvoir adjudicateur,

L'entrepreneur

Le mandataire,

(1) Cette annexe au cadre A.E. - type constitue un modèle à utiliser, pour l'établissement de leurs propositions, par les candidats en vue de désigner dans le marché / accord-cadre, les sous-traitants qui seront payés directement. Lorsque le candidat ayant conclu le contrat de sous-traitance sera un cotraitant, sa signature sur l'annexe de l'A.E. devra être suivie par celle du mandataire.

(2) Pièce jointe à compléter.

DECLARATION SUR L'HONNEUR DU SOUS-TRAITANT

Le signataire affirme qu'il ne tombe pas (ou que la Société pour laquelle il intervient ne tombe pas) sous le coup des interdictions énumérées à l'article 43 de la réglementation des marchés publics concernant les liquidations, faillites personnelles, les infractions au code général des impôts, les interdictions d'ordre législatif, réglementaire ou de justice.

Il atteste sur l'honneur qu'il n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 8221-1, L. 8231-1, L. 8241-1 et L. 8251-1 du Code du travail.

Il atteste être en règle au regard des articles L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Il atteste sur l'honneur qu'il n'a pas l'intention de faire appel pour l'exécution des prestations à des salariés de nationalité étrangère. (1)

Il atteste sur l'honneur qu'il a l'intention de faire appel pour l'exécution des prestations à des salariés de nationalité étrangère et certifie que ces salariés sont ou seront autorisés à exercer une activité professionnelle en France. (1)

Fait à , le

Le signataire

(1) Rayer la mention inutile.